

CIBLE

Chômage

Pour le septième mois consécutif, le chômage a augmenté en France en novembre dernier : plus de 2 200 000 demandeurs d'emploi selon la nouvelle courbe, plus de 2 630 000 selon l'ancienne ... et beaucoup plus si l'on prend d'autres critères.

Il n'y a pas de « vrai chiffre » du chômage, puisque toute statistique est une construction. Mais il y a une tendance négative, indiscutée, qui risque de se préciser dans les mois à venir en raison de la récession qui touche l'Europe.

Faut-il tenir le gouvernement pour responsable ? Pas même. Nous avons soutenu que Lionel Jospin et son équipe ne pouvaient être crédités de l'amélioration de la situation ces dernières années, puisque le même phénomène était observable dans les pays voisins. On ne saurait donc leur reprocher des erreurs d'analyse ou des décisions malencontreuses : les oligarques jospinistes pratiquent le « laisser faire » avec autant de constance dans l'inertie que leurs collègues chiraquiens. La faute inexcusable des uns et des autres est dans le renoncement à toute action politique digne de ce nom. Ils vont la payer cher aux prochaines élections.

EURO

La monnaie du despote

Libéralisme

Le cas argentin

p. 4

Idées

Dieu et Régis Debray

p. 9

Le petit « Monde » de don Colombani

D'ici à deux ans, le quotidien qui faisait naguère référence et qui reste maître de moralité, sera coté en Bourse. Bien entendu, les patrons de l'affaire affirment que l'indépendance du journal sera préservée. Une fois de plus, *Le Monde* se moque du monde.

Il y a dix ans, la nouvelle aurait provoqué une vive émotion et soulevé un débat national. Rien de tel aujourd'hui. Il est probable que l'ouverture du capital du Monde SA (25 % du total) provoque de la stupéfaction et du scandale. Mais où le dire et à qui écrire, puisque c'est justement *Le Monde* qui était le lieu privilégié du débat démocratique et des grandes polémiques ?

Certes, la presse engagée (par exemple *Charlie hebdo* du 31/10/01) a dénoncé les dangers de l'opération. Et Ignacio Romanet, directeur du *Monde diplomatique* a très nettement indiqué sa préoccupation et celle de ses lecteurs dans le numéro de décembre dernier. « La logique financière, écrivait-il, est désormais introduite au cœur de la gestion de l'entreprise, où elle exercera une influence. L'appel aux marchés boursiers impose, volens nolens, l'obligation de résultats finan-

ciers souvent peu compatibles avec la mission d'information rigoureuse et critique de la presse de référence ». Et de rappeler que le *Financial Times* a licencié l'an dernier 150 rédacteurs au seul motif que les profits du journal avaient diminué.

Sachant cela, un journaliste chargé de famille ira-t-il défier la direction du *Monde* ou dévier la ligne politique imposée – au risque d'être le premier à monter dans la charrette du personnel sacrifié par les gestionnaires ?

A l'héroïsme, nul n'est tenu. Mais la question posée est d'ordre général. La logique de la rentabilité financière, à laquelle *Le Monde* va bientôt se soumettre complètement, peut aussi menacer, par le jeu des participations, l'indépendance effective du *Monde diplomatique*. Ignacio Romanet souligne en effet que *Le Monde SA* détient 51 % du capital du *Monde diplomatique*.

que SA ; même si ses lecteurs et ses rédacteurs ont une très forte minorité de blocage, le mensuel pourrait être victime d'ambitions hostiles.

Dans la bataille pour la liberté de la presse, *Le Monde diplomatique* se retrouve donc en première ligne. Car pour le « grand quotidien du soir », les carottes sont déjà cuites... Depuis que MM. Colombani, Plenel et Minc dirigent l'affaire, on ne sait plus ce qu'on lit. Définissant voici peu le concept-mode d'*accountability*, le dernier nommé écrivait que cette nouvelle manière de rendre des comptes « reconnaît un droit : les interlocuteurs de ce pouvoir peuvent exiger la transparence. Il esquisse une procédure : dans nos sociétés hypermédiatisées, celle-ci ne peut se dérouler qu'à visage découvert, donc en public ».

Ah bon ? Pourtant, Alain Minc n'a pas rendu compte de sa condamnation en justice

pour contrefaçon. Il n'existe aucune « procédure » qui puisse garantir les journalistes du *Monde* contre les procédés autoritaires de M. Plenel, dont nos confrères se plaignent en privé. Il est très difficile de savoir pour quelles raisons, idéologiques ou financières, la direction du journal soutient tel groupe de pression industriel, dénonce « vertueusement » tel groupe capitaliste français ou étranger. En revanche, le Tout-Paris médiatique connaît les motifs, strictement privés, des campagnes menées par Edwy Plenel contre l'État et de la passion anti-nationale qui anime Jean-Marie Colombani.

L'inconscient de ces messieurs s'est structuré en langage politique. Un journal français, qui a encore une forte réputation internationale et qui dicte les règles de la pensée correcte aux principaux médias, est dirigé par des subjectivités blessées – les fils réglant obscurément les comptes des pères.

Tout cela mériterait d'être porté sur la place publique, au nom de la transparence invoquée par le trio. Un livre sur le sujet serait nécessaire et d'aucuns y ont songé. Mais quel éditeur indépendant serait assez fou pour le publier ? Il se condamnerait lui-même à ce que tous ses ouvrages soient recouverts d'une chape de silence, dans la presse du groupe Colombani et dans tous les groupes liés à celui-ci. Ainsi va la « démocratie d'opinion », célébrée par Alain Minc.

Yves LANDEVENNEC

Une grenouille fait le boeuf

En déclarant à New York que « l'exception culturelle franco-française est morte », Jean-Marie Messier a provoqué des réactions indignées. Inutile d'en rajouter ! Assis au bord de la mare, regardons la franchouillarde grenouille enfler, enfler...

Une provocation vulgaire et bête méritait-elle tant de belles et bonnes répliques ? Sans doute. Mais on peut prendre les choses autrement : comme une bouffonnerie du Boulevard, bourrée de pirouettes et de jactance qui tentent de faire oublier le ténu de l'intrigue.

L'affaire Messier, qui a fait la une de la grande presse en fin d'année, c'est l'histoire d'un quidam qui se prend pour Napoléon signant des décrets dans Moscou en flammes. Mais la ville s'appelle New York, un appartement tient lieu de Kremlin et celui qui se prend à la fois pour un capitaine d'industrie et pour un aigle de la pensée n'a pas les moyens de se faire obéir en France.

Après tout, Jean-Marie Messier n'était qu'une petite peinture au cabinet d'Édouard Balladur, le serviteur zélé de maîtres qui l'ont autorisé à récupérer une entreprise dont il avait préparé la privatisation – en l'occurrence la Compagnie Générale des Eaux, présidée par la gentille petite grenouille franco-française depuis 1996. C'est avec cette grosse barque, rebaptisée Vivendi car l'autre nom était synonyme de corruption, que le bonhomme Messier, à force de grenouillages dans le marigot franco-français a constitué un groupe

de communication qui se situe au deuxième rang mondial et qui est devenu un groupe franco-américain, résultat de la fusion entre Vivendi, Universal et Canal Plus.

Les courtisans se réjouissent : un Français à la conquête de l'Amérique, de Hollywood – du monde ! Que l'homme soit français ou syldave, que le groupe soit américain ou moldo-bordure, c'est sans importance : il s'agit là d'un de ces groupes prédateurs qui pratiquent la fusion-absorption pour pomper tout ce qui est rentable à court terme et qui détruisent peu à peu tout ce qui fait la valeur réelle de l'entreprise : son génie propre, les talents qu'elle rassemble, le caractère aventureux qui fait son attrait... Exemples ? La plupart des hebdomadaires français, et notamment les publications contrôlées par le Napoléon de Central Park. Pas étonnant que le bonhomme Messier veuille réduire la part de Canal Plus dans le financement du cinéma français ! Sous le prétexte d'une mondialisation de la culture, il n'y a qu'une vulgaire question de gros sous. Facile de s'opposer au grotesque Harpagon : il suffit que les dirigeants politiques en aient la volonté.

En attendant « l'attitude offensive et volontariste » de l'État promise par Jack Lang,

observons la grenouille. Comme ses congénères, Jean-Marie Messier est un vorace. Il absorbe, il dévore, son tour de taille approche de celui du boeuf. Ivre de sa puissance apparente, il pontifie sur le terrorisme, la misère du monde et les civilisations, ébahi d'avoir discuté avec Samuel Huntington et Francis Fukuyama, ravi de nous faire voir la profondeur de sa devise personnelle : « Quand on peut agir, on doit agir » (1). Fichtre !

Eh bien, mange, Jean-Marie ! Achète encore, avale, prend du ventre, devient aussi gros que AOL Time Warner (le premier groupe mondial dans ta catégorie) et passe-lui devant le nez. Mais fais gaffe. D'autres, avant toi, qui étaient d'authentiques Américains, de vrais capitaines d'industrie ou de purs aventuriers (tout le contraire d'une créature du cénacle balladurien) ont explosé en pleine ascension. Le gigantisme capitaliste est aussi opaque et incontrôlable que le gigantisme soviétique, l'appétit des actionnaires les rend capables de toutes les manœuvres possibles et imaginables, et les partenaires de la franchouillarde grenouille sont aussi violents et rusés que celle-ci. Fais gaffe, Jean-Marie, vraiment gaffe : comme dans les westerns de notre enfance, ce sont toujours les grandes gueules qui finissent par tomber, truffées de plomb, le nez dans la poussière, au sortir d'un bouge.

Annette DELRANCK

(1) Voir *Le Monde* du 19 décembre 2001 : « Construire les ponts de l'après-11 septembre ».

Fuites ?

Au diable les sondages ! Nous estimons ici que la popularité d'un homme et d'une cause politiques se jaugent dans la rue. Jauger n'est pas juger, cela va sans dire...

Quant aux bains de foule, les choses s'engagent mal pour le Premier ministre. Déjà, Lionel Jospin avait dû renoncer à plusieurs déplacements avant les élections municipales de 2001.

Rien ne s'est arrangé depuis : on raconte que, l'automne dernier, le Premier ministre a été obligé d'annuler plusieurs déplacements pour des raisons de sécurité, et que Jack Lang lui organise de manière quasi clandestine des visites éclairés dans des lieux soigneusement balisés. Il est certain, par ailleurs, que les responsables socialistes ont été pourchassés de locaux en locaux par les internes des hôpitaux qui attendaient des réponses à leurs revendications. François Hollande s'en souvient certainement... Elisabeth Guigou et Bernard Kouchner (un as du volant, dit-on) n'ont pas de meilleurs souvenirs de cette période.

On dira que nous nous laissons prendre par des rumeurs et que nous grossissons de menus incidents. Si Lionel Jospin demeure populaire, qu'il vienne à la rencontre de la foule, qu'il tienne réunion sur les places publiques, qu'il participe aux fêtes et aux cérémonies sans murailles policières. Sinon, l'heure d'une confortable retraite à l'île de Ré pourrait sonner plus tôt que prévu.

Jacques BLANGY

royaliste
BI-MENSUEL - DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUY

SOMMAIRE : p.2 : Le petit « Monde » de don Colombani - p.3 : Une grenouille fait le boeuf - Fuites ? - p.4 : Faillite du libéralisme - p.5 : Auberge espagnole - p.6/7 : Le souverainisme en débat - p.8 : La monarchie aléatoire - p.9 : Dieu et Régis Debray - p.10 : Frédéric Grendel - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : La monnaie du despote.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01 42 97 42 57
Télécopie : 01 42 96 05 53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. part. 51700 - ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (19,10 €) ☐ six mois (30,50 €) ☐ un an (45,75 €) ☐ soutien (95 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Faillite du libéralisme

L'explosion sociale et la dramatique crise politique survenues en Argentine sont tristement significatives. La politique ultra-libérale menée impitoyablement depuis dix ans, avec le soutien et la bénédiction du Fonds monétaire international – quoiqu'il s'en défende aujourd'hui – a mené le pays à la ruine et conduit les Argentins à la révolte. Exemple à méditer...

Mercredi 19 décembre, des milliers d'Argentins, lassés par la politique d'austérité que leur impose le gouvernement et affamés pour la plupart, se rassemblent à Buenos Aires sur la place de Mai pour crier leur désespoir. Rapidement, la scène tourne à l'émeute : des magasins sont pillés, la police ouvre le feu. On relèvera plus de vingt morts et près de 250 blessés graves. Domingo Cavallo, ministre des Finances, qui par son entêtement a conduit le pays à la ruine, démissionne, suivi quelques heures plus tard par le président de la République, le radical Fernando de la Rúa.

La crise que traverse aujourd'hui l'Argentine était prévisible. On peut même s'étonner qu'elle ne soit pas intervenue plus tôt. Les causes sont d'abord politiques. Depuis bientôt vingt ans, se succèdent à la tête du pays, des présidents et des gouvernements péronistes et radicaux qui s'enrichissent sur le dos du peuple

et mènent la même politique antisociale. De passage à Paris en mai dernier, Carlos Custer, ancien secrétaire général de la Confédération mondiale du travail et actuel secrétaire à l'action internationale de la Centrale argentine du travail (CAT), analysait les ressorts politiques de cette crise qui se manifeste, aujourd'hui, dans sa dimension économique, financière et sociale. « *L'une des causes principales de la situation actuelle, expliquait-il alors, réside dans l'incapacité des dirigeants politiques issus du processus de transition démocratique à donner corps à un projet social progressiste. Nous avons cru, naïvement, qu'il suffisait d'en finir avec le régime militaire - qui sous couvert d'anticommunisme luttait contre les idéaux de justice sociale - pour que, comme par enchantement, le retour à la démocratie rime avec avancées sociales. Or l'instauration, en Argentine et un peu partout sur le continent, d'un véritable État de droit, ne s'est pas traduite par une prise de conscience nouvelle en matière sociale. Bien au contraire, au lieu de s'appuyer sur leur légitimité recouvrée pour esquisser les réformes sociales nécessaires, nos politiques se sont fait les interprètes d'une idéologie libérale de choc, les vecteurs d'une vision ultra-capitaliste du monde. Ils ont adopté, sans*

le moindre recul critique, le modèle du tout-marché prôné par le Fonds monétaire international (FMI). Tournant sciemment le dos aux aspirations du peuple, ils ont joué la carte - absurde et suicidaire à terme - de la soumission totale aux intérêts du capitalisme transnational à vocation purement spéculative. »

Si les hommes politiques argentins ont leur part de responsabilité dans cette crise, le FMI, en imposant au pays l'un de ses fameux plans d'ajustement structurel, a fortement contribué à aggraver la situation. Au début des années 1990, alors que l'économie argentine est minée par une inflation annuelle à quatre chiffres, Domingo Cavallo, déjà ministre de l'Économie du président péroniste Carlos Menem, décide de lier la monnaie nationale, le peso, au dollar américain. Désormais un peso s'échangera contre un dollar et pas question de déroger à la règle. L'inflation est jugulée ; l'ensemble de l'industrie est privatisé ; le déficit budgétaire réduit ; l'économie repart. Pendant trois ou quatre ans, c'est l'euphorie générale. Mais, ce qui devait arriver arrive : le peso suivant le dollar dans son ascension, les capitaux étrangers fuient l'Argentine ; le Brésil, puissant voisin et principal partenaire commercial, dévalue sa monnaie, le réal ; les prix à

l'exportation augmentent, tandis que, dans le même temps, les prix à l'importation baissent ; la dette du pays devient colossale, la charge de la dette croît ; le taux de chômage officiel atteint les 18 % de la population active ; 45 % des Argentins vivent sous le seuil de pauvreté...

Intervient une nouvelle fois le FMI qui accepte d'apporter à l'Argentine une aide de huit milliards de dollars, à condition que le déficit de l'État soit encore et toujours réduit. Ne sachant plus où pratiquer des coupes claires budgétaires et n'ayant plus d'entreprise à privatiser, le gouvernement décide de ponctionner les salaires des fonctionnaires et les pensions des retraités. Ce sont eux qui, les premiers, sont descendus dans la rue manifester mais aussi piller les magasins... Voilà, en quelques grandes étapes comment on en est arrivé là.

Et le FMI de rejeter l'entière responsabilité de la crise sur les autorités politiques. Le déficit budgétaire ? *Ce n'est pas moi, c'est lui*, déclare en substance Thomas Dawson, le porte-parole de la noble institution. La parité entre le peso et le dollar ? *Nous y étions opposés dès le début*, poursuit-il, avant de conclure : « *le FMI est prêt à travailler avec les nouvelles autorités argentines dès qu'elles seront nommées.* »

Aujourd'hui, les experts se répandent à longueur de colonnes et d'émissions de télévision, pour nous dire qu'il n'y a pas d'alternatives à la politique actuelle, que la dévaluation serait inefficace, et la dollarisation, inappropriée. L'alternative, pourtant, existe : rompre avec le capitalisme néo-libéral qui saccage la planète et contribue à l'émergence de deux mondes : les riches qui deviennent de plus en plus riches, et les pauvres qui deviennent de plus en plus pauvres. Est-ce ce que Georges W. Bush appelle les représentants du bien et du mal ?

Nicolas PALUMBO

Auberge espagnole

Alors que l'Espagne prend la présidence de l'Union européenne pour six mois, le dernier conseil européen de Laeken a élu un autre président jusqu'en mars 2003 : le président de la Convention européenne : l'ami Giscard.

Le terme de Convention évoque chez nous la Révolution française à son apogée. S'agira-t-il d'une Convention ou d'une Constituante ? En réalité le temps est venu pour l'Europe de faire sa Révolution. Giscard rêve sans doute d'être comparé à Washington. Mais rien n'est plus différent de la Convention américaine de Philadelphie (1) que la construction européenne. Non, nous suggérons à l'ancien président qui s'est baptisé d'Estaing de rêver à un autre de ses pairs et de revêtir la livrée de La Fayette, un libéral qui n'est pas pour lui déplaire. Dans une grande nuit du 4 août, qu'il commence par réunir les deux états de la Noblesse et du Clergé au tiers état. La noblesse ce sont dans cette convention européenne les représentants des gouvernements (un par État) ; le clergé ce sont les seize représentants du Parlement européen et les deux commissaires : le clergé européen de Bruxelles ; le tiers état enfin ce sont les députés des Parlements nationaux (deux par État) : eux sont la Nation. On leur a déjà donné une représentation à peu près équivalente aux deux autres états, il leur reste à conquérir le pouvoir.

Longtemps l'on a considéré que le contrepoids naturel au pouvoir de la Commission était le Conseil, création d'ailleurs de l'ancien président comme le Parlement et le ser-

pent monétaire européen, ancêtre de l'euro. L'on a ainsi accrédité l'idée que le Conseil, représentant les États, serait naturellement la seconde chambre aux côtés du parlement élu au suffrage universel. Le piège était grossier. Il faisait de la Commission le seul vrai exécutif. Le schéma adopté pour la Convention ouvre la voie à une configuration tout à fait différente : nous avons deux pouvoirs, la Commission appuyée sur la légitimité du Parlement européen, et le Conseil dont on s'aperçoit qu'il n'a pas une légitimité suffisante s'il ne s'appuie pas sur les Nations dûment représentées par leurs propres parlements. Dans ces conditions, la seconde chambre qui est la chambre des États, c'est-à-dire des collectivités territoriales, ne peut être le Conseil qui n'est que l'émanation des gouvernements, donc au troisième degré par rapport au suffrage des citoyens, mais directement une délégation des parlements nationaux eux-mêmes. Si l'édifice est ainsi rééquilibré sur ses deux pieds, tous deux élus au suffrage universel, l'un au niveau de l'Europe tout entière, l'autre au niveau des États-membres, la Commission deviendra ce qu'elle est en réalité, l'Agence opérationnelle du Conseil. Chaque pouvoir doit être strictement ordonné par rapport à sa légitimité démocratique. Il en manquait un : la Convention l'introduit.

La déclaration de Laeken sur l'avenir de l'Union européenne parle au nom d'un mythique « citoyen » qu'elle ne définit à aucun moment. Elle n'a que ce mot à la bouche : le citoyen veut, le citoyen attend, le citoyen demande. Parfois, c'est un terme générique, parfois un pluriel. Qui sont-ils ces fameux citoyens de l'Europe ? Comme aux temps des États Généraux, ils expriment des « vœux ». Non, messieurs les rédacteurs, ce sont les « sujets » qui émettent des vœux que l'on recueille dans les cahiers. Au moins en 1788-89, les dits cahiers étaient portés par des représentants pratiquement élus au suffrage universel et non engloutis dans des ordinateurs dont quelques informaticiens ont extrait une vague synthèse recomposée. Les auteurs ne sont pas là, ni leurs délégués authentiques pour les porter en personne devant le souverain. Les citoyens, eux, sont souverains ou participent de la souveraineté. Ils sont dedans, non dehors. Ils ne sont pas du côté des manifestants : ils siègent en corps et en majesté.

Puisse Giscard-Mirabeau redire un jour à la force publique bruxelloise : nous sommes ici par la volonté du peuple ; nous ne sortirons que par la force des baïonnettes. Ce serait peut-être l'occasion, la dernière, pour l'ancien président d'entrer vraiment dans l'Histoire. Sacrebleu.

Yves LA MARCK

(1) La Convention constitutionnelle de Philadelphie, présidée par Georges Washington, élabore la Constitution des États-Unis adoptée le 17 septembre 1787.

BRÈVES

♦ **AFGHANISTAN** – Sitôt désigné, le chef du gouvernement intérimaire, Hamid Karzaï, a tenu à venir consulter le roi Zaher Chah dans sa résidence romaine et à lui demander conseil. Après que le roi, d'une manière très symbolique et pour lui manifester son soutien total, lui a offert son exemplaire personnel du Coran, Hamid Karzaï a déclaré : « *C'est un exemplaire du saint Coran que Sa Majesté m'a remis pour me guider vers le succès (...)* Je suis extrêmement touché par ce geste (...) En signe de respect, je promets de chérir ce saint ouvrage et je baise la main de Sa Majesté, notre souverain et père ».

Le roi, quant à lui, rentrera en Afghanistan avant le Nouvel An afghan (le 21 mars) pour préparer la réunion de la Loya Jirga (assemblée des chefs traditionnels) qu'il doit présider et qui devra décider des nouvelles institutions du pays.

♦ **RUSSIE** – A l'issue d'un voyage de cinq jours qu'elle a effectué en Russie, en compagnie de sa mère la grande-duchesse Léonide et de son fils le grand-duc George, la grande-duchesse Maria a annoncé la prochaine ouverture à Moscou d'une « chancellerie » chargée d'organiser les activités de la famille impériale et de permettre les contacts avec les Russes désireux de la soutenir. Cette initiative n'a pas été du goût des autres membres de la famille Romanov qui contestent toujours à la grande-duchesse Maria sa qualité de chef de la Maison impériale.

♦ **ROUMANIE** – Avant que de passer les fêtes en Transylvanie à Savarhin, le roi Michel et la reine Anne, accompagnés de la princesse héritière Margarita et de son époux le prince Radu, ont effectué un voyage officiel, dans l'est du pays. A Timisoara, la famille royale a présidé diverses activités culturelles dont une soirée à l'Opéra en compagnie du président Iliescu. A Arad, le roi a pris part à la séance du Conseil municipal qui l'a fait citoyen d'honneur et lui a remis symboliquement les clés de la ville.

♦ **LIECHTENSTEIN** – Depuis près de dix ans, la question de la réforme constitutionnelle est un sujet brûlant dans la principauté. Moins conflictuel cependant depuis l'arrivée d'un nouveau gouvernement en février dernier, le projet de réforme progresse. A l'initiative de son président, le Parlement est en train d'examiner un projet de compromis, établi par le gouvernement, et qui reprend en partie les vœux du Prince en la matière. Une commission de cinq députés a été créée afin d'éclaircir les points encore litigieux et d'en discuter avec le souverain.

Faites connaître Royaliste à vos amis :

abonnement d'essai de trois mois 3,80 €

Mais qu'est-ce donc que le souverainisme ? Avec un mot importé du Québec, une nouvelle tendance politique s'est manifestée depuis quelques années. En première analyse, elle promet beaucoup (l'affirmation de la nation souveraine) mais elle englobe tant de courants divers et parfois contraires qu'elle s'expose à de sérieuses confusions. Jeune chercheur en science politique, par ailleurs conseiller national du Mouvement des Citoyens, Marc Joly propose, en contrepoint d'une solide critique de l'oligarchie européiste, une définition du souverainisme qui mérite notre attention. Nous ouvrons avec lui un amical débat (1).

Tel qu'il apparaît au premier abord, le souverainisme est un concept ramasse-tout : ce serait en effet le terme positif et fédérateur, d'origine québécoise, qu'auraient trouvé les anti-maastrichiens, les anti-germaniques et les anti-européistes, voire les anti-européens de toutes nuances pour masquer le caractère réactionnaire de leur attitude et l'idéologie nationaliste dont ils seraient porteurs.

De nos jours, on peut très rapidement distinguer un nationalisme populiste de droite (exprimé par le Front national), un nationalisme de gauche, néo-jacobin ou supposé tel, un nationalisme républicain-autoritaire (celui de Charles Pasqua) et un nationalisme maurassien qui reproduit exactement la thématique de l'Action française. Mais l'éclatement du courant national-populiste, le ralliement du Parti communiste (néo-jacobin par bien des aspects) à la majorité plurielle et l'échec du Rassemblement pour la France de Charles Pasqua et Philippe de Villiers semblaient réduire d'année en année l'intérêt de ces distinctions et de ces nuances.

Le milieu dirigeant n'avait aucun souci à se faire jusqu'à l'entrée en campagne de Jean-Pierre Chevènement en septembre dernier et au ralliement de diverses personnalités et divers groupes - des gaullistes authentiques aux communistes fidèles à leur tradition tricolore - qui sont décidés à défendre et à promouvoir la souveraineté nationale. Des « souverainistes » ? En un sens oui, mais pas tous : les nationaux-populistes, les nationaux-libéraux et les maurassiens continuent de se battre sous leurs propres couleurs, selon leurs propres visées idéologiques. Une tenta-

tive de redéfinition du souverainisme s'imposait donc. A cet égard, l'ouvrage de Marc Joly s'impose comme référence à tout débat. Partant d'une exploration fouillée de l'impasse européiste, ce jeune chercheur en science politique donne du souverainisme une idée qui ne manque pas de pertinence.

En bref, Marc Joly décrit l'actuelle tentative de construction européenne comme la fabrication d'un mécanisme strictement fonctionnel. Il faut et il suffit que fonctionnent ces *organes sans corps* - sans corps politique - et que s'organise un « espace européen » des politiques publiques, sans qu'il y ait pour autant constitution d'un espace public démocratique à l'échelle européenne, ni réunion autour d'un *pouvoir central* : des périphériques fonctionnent sans relation à un centre clairement identifié, malgré les dénominations classiques du droit politique : *Conseil des ministres, Parlement européen* et maintenant projet de *constitution européenne*.

Qui a voulu cela ? Les « dirigeants statonationaux », autrement dit les oligarques des diverses nations associées.

Pourquoi ont-ils voulu cela ? Pour conforter leur puissance, en substituant selon le vieux projet technocratique, l'administration des choses au gouvernement des hommes : « *les élites politico-administratives européennes n'ont jamais convergé sur la nécessité de constituer une fédération européenne - ce qui aurait impliqué qu'elles cherchassent à faire converger leurs peuples respectifs. Par contre, elles ont toujours convergé sur la nécessité de recomposer leurs pouvoirs afin de les exercer plus librement et plus efficacement* » (95).

NATION

Le souverainisme en débat

Comment ont-ils procédé ? Disposant du pouvoir de décision sur le plan européen (la Commission n'est pas un pouvoir exécutif, un gouvernement, mais une puissance exécutante), les oligarques nationaux ont procédé à une « *recomposition idéologique des pouvoirs étatiques* » en utilisant l'ultra-libéralisme comme un moyen, non comme une fin. Les oligarques n'ont pas de conviction, mais une volonté de toute-puissance : les idées ne sont que des instruments, elles fonctionnent (comme le soviétisme en phase terminale) comme langage du pouvoir et de soumission au pouvoir : parler la langue de bois, c'est être, à des degrés divers, « dans le coup ».

Pour quels effets ? Les conséquences sont doubles. Du point de vue stratégique, il est inutile de dénoncer les « dérives fédéralistes » puisque le fédéralisme européen fonctionne comme pur mythe (censé mobiliser les foules) et comme mystification. Il est par ailleurs inefficace de se plaindre que les oligarques se dépossèdent de leurs pouvoirs puisqu'ils conservent et renforcent ce qui les intéresse : la maîtrise des mécanismes, le capital symbolique qu'ils produisent, les avantages financiers qu'ils assurent hors du regard des citoyens et du contrôle de leurs élus.

Du point de vue politique, les effets sont désastreux. Sous les apparences institutionnelles évoquées plus haut, la mécanique européiste fonctionne efficacement à l'écart de la démocratie et contre la volonté de peuples de moins en moins concernés (les élections au Parlement de Strasbourg sont vécues dans une indifférence croissante) et de plus en plus asservis aux décisions de la Banque cen-

trale européenne et des sommets (tel celui de Lisbonne) où se prennent les mesures ultra-concurrentielles que la Commission traduira en directives.

Cette a-démocratie européenne se double d'une a-démocratie nationale puisque les dirigeants nationaux invoquent les décisions prises de manière consensuelle dans les cénacles européens pour dire qu'ils n'ont *pas le choix* de faire une autre politique. En fait, ils ne cessent de faire la politique de leurs intérêts propres, loin de tout intérêt commun à toute l'Europe et aux intérêts de leur nation. Évoquer une « politique », c'est encore trop concéder à la maîtrise fonctionnelle. Marc Joly montre que l'europhisme ainsi pratiqué est à la fois une destruction des souverainetés nationales, une destruction programmée de la vie et des institutions démocratiques et, finalement, une technique destinée à échapper au politique en tant que tel : il ne peut y avoir de constitution européenne, de fédéralisme, ou de gouvernement européen parce qu'il s'agit de « gérer » un espace a-politique - celui décrit dans l'utopie du marché.

C'est à partir de cette critique que Marc Joly redéfinit le souverainisme. Non pas de manière négative, comme anti-fédéralisme et anti-europhisme, mais positivement comme un concept permettant le rassembler le parti des politiques - de ceux qui veulent sauver la politique là où elle se déploie le mieux (la nation) et l'État conçu comme moyen de la mise en œuvre démocratique de la justice sociale.

Ainsi défini, le souverainisme n'est ni un nationalisme (qui absorbe l'État dans sa pulsion), ni un étatisme (qui résorbe la nation et anéantit la liberté du peuple), ni

une fiction unanimiste puisque l'unité nationale ne masque pas les luttes de classes. Au contraire, le souverainisme ainsi conçu se donne pour premier objectif stratégique la destitution de la classe dominante, précisément la défaite conjointe des deux équipes, chiraquienne et jospiniste, de l'oligarchie : « *un système a-politique ne peut être combattu qu'au nom du politique ; et le politique s'inscrit pour l'heure dans le seul cadre propre à la démocratie : l'État-nation* » (231). Ce combat est par conséquent révolutionnaire - la révolution étant ici définie comme le remplacement *politique* d'une élite par une autre élite - ce qui n'est plus une simple hypothèse.

Le souverainisme ne s'en trouve pas pour autant clarifié de manière pleinement satisfaisante.

Quant à la tradition nationale, il est pertinent de relier le souverainisme à la Révolution française, ce qui n'exclut pas les royalistes qui, comme nous, reconnaissent leur filiation monarchienne. Mais il n'est pas possible de concevoir une doctrine de la souveraineté nationale sans référence à l'histoire pré-révolutionnaire de la souveraineté et sans inscription dans l'histoire millénaire de la nation française.

Quant au projet politique, il serait souhaitable que le travail critique sur et contre l'europhisme trouve son aboutissement positif dans l'actualisation du dessein français en faveur de la grande Europe - celle qui va « *de l'Atlantique à l'Oural* ».

Quant au rassemblement des diverses familles qui articulent et symbolisent, chacune à sa manière, la souveraineté de la nation, la souveraineté nationale et la souveraineté populaire, il serait dangereux de faire l'impasse sur la question des institutions - tout en proposant, comme le fait Jean-Pierre Chevènement, un régime présidentiel. Cette proposition ne peut manquer de heurter les gaullistes et les royalistes de la NAR, qui défendent la Constitution de la V^e République, mais aussi les communistes orthodoxes qui sont, quant à eux, fidèles au régime d'Assemblée. Sur cette question éminemment politique, reparaissent des différences majeures (elles remontent à la Consti-



tuante !) entre les familles politiques nationales (royalistes, gaullistes, gauche républicaniste, communistes) que le concept « souverainiste » semblait pouvoir résorber. Cela n'exclut pas une alliance entre ces diverses familles. Encore faudrait-il que le compromis possible soit encore précisé.

Maria DA SILVA

(1) Les expressions et citations entre guillemets renvoient à l'ouvrage de Marc Joly « *Le souverainisme, pour comprendre l'impasse européenne* ».

Pour en savoir plus

- Marc Joly - « *Le souverainisme, pour comprendre l'impasse européenne* », préface de Philippe de Saint Robert, postface de Jean-Pierre Chevènement. Éditions François-Xavier de Guibert. 2001 - prix franco : 20,00 € (131,19 F).
- Marcel Gauchet - « *L'héritage jacobin* », revue *Le Débat*, n° 116, septembre-octobre 2001.
- Bertrand Renouvin - « *Le royalisme, histoire et actualité* », (sur le courant maurassien). Economica. 1997 - prix franco 29,10 € (190,88 F).
- Pierre Resanvallon - « *La démocratie inachevée - Histoire de la souveraineté du peuple en France* » (critique de la double « illusion » souverainiste et mondialiste). Gallimard. 2000 - prix franco : 28,80 € (188,92 F).

La monarchie aléatoire

La République gaullienne, monarchie élective généralement reconnue comme telle, est aujourd'hui une « monarchie aléatoire » qui est une des trois formes prises par notre Constitution. L'analyse subtile et sévère d'un professeur de droit public dérange tout le monde – y compris nous-mêmes. Tant mieux !

Notre défense et illustration de la république gaullienne est au point depuis bien des années. Jusqu'à la fin du septennat de François Mitterrand, les institutions de la V^e République ont fait de nous des monarchistes en phase avec l'actualité et des royalistes confiants – puisque la voie vers l'instauration d'une monarchie démocratique et royale était clairement tracée. Le quinquennat est un attentat contre l'édifice, le régime présidentiel sa négation – mais rien n'interdit de reprendre, de préciser et de prolonger l'œuvre gaullienne.

Or voici qu'on nous tire de notre sommeil quelque peu dogmatique.

Qui, on ? Jean-Marie Denquin, professeur de droit public à Nanterre qui va accéder à un auditoire beaucoup plus large que celui des amphithéâtres grâce à un ouvrage rigoureux (cela va sans dire), relevé de fines pointes polémiques et qui a le mérite de renouveler en profondeur le débat sur nos institutions (1).

Mais lesquelles ? Et selon quel texte constitutionnel ? C'est là que les évidences révèlent leur fragilité. Car il y aurait, selon notre professeur, trois constitutions en un même texte. La première, strictement gaullienne, est celle

d'une monarchie élective : c'est celle, rationnelle et raisonnable, que nous connaissons par cœur. La deuxième, conjoncturellement « mitterrandienne » est un régime de cohabitation présenté comme une « monarchie aléatoire » : selon les aléas électoraux (une Assemblée en accord ou non avec le chef de l'État) la primauté revient tantôt au chef de l'État, tantôt au Premier ministre et au Gouvernement qui « détermine et conduit la politique de la Nation » selon les termes de l'article 20. La troisième constitution est « normative » en ce sens que la jurisprudence du Conseil constitutionnel est en train de créer un système de normes juridiques qui s'impose à tous... jusqu'à un certain point.

D'où un assemblage baroque, passionnant à examiner, mais qui ne satisfait plus personne. Nous prétendons quant à nous que la monarchie royale – quatrième constitution virtuelle de la République – offre une solution cohérente aux difficultés institutionnelles. Mais, pour l'heure, la complexité de l'édifice juridique provoque la rupture du consensus institutionnel réalisé plus ou moins malgré lui par François Mitterrand.

A nouveau on s'agite. Après destruction d'une pièce maîtresse de l'édifice par l'a-

doption du quinquennat, voici qu'un candidat à la présidence ressort le projet d'un régime présidentiel. Jean-Marie Denquin montre que ces remèdes sont pires que le malaise dû à la cohabitation : pour que le quinquennat réalise à coup sûr la coïncidence des consultations électorales, il faudrait supprimer le droit de dissolution et installer un vice-président. Quant à la solution préconisée par Jean-Pierre Chevènement, elle consiste à « prendre la maladie pour la thérapeutique ». Car « un régime présidentiel n'élimine pas la cohabitation, mais l'institutionnalise au contraire » en créant les conditions d'un conflit radical.

Jean-Marie Denquin se résout à une cohabitation sans gloire, à condition qu'elle soit effectivement souhaitée par les Français, tout en observant qu'il y a pire que le malaise constitutionnel : un « déclin de la légitimité » masqué par le triomphe apparent de l'État de droit – ou plus précisément de la pensée sur l'État de droit et sur les droits de l'homme. Voici posé le problème de la « constitution normative », qui procède du contrôle de constitutionnalité exercé par les neuf juges du Palais Royal. A la suite de notre bon maître Léo Hamon, nous nous sommes réjouis de l'importance prise par les « juges de la loi ». Mais pour parvenir à un état

de complet bonheur, il faudrait que nous soyons assuré de la légitimité du droit et de l'infaillibilité du juge. Il faudrait que le juge constitutionnel soit parfaitement rationnel dans son interprétation d'une Loi transcendante, hypothèses impossibles à concevoir en pleine crise de la vérité (comme idéal de la raison) et dans un État laïc qui se doit de proscrire (à juste titre) la sacralisation du juge.

Suffirait-il, de manière toute prosaïque, de respecter le droit, à commencer par la Déclaration des droits ? Hélas, « il n'est pas vrai que le droit soit bon par nature. Le droit est une technique, non une valeur, un moyen et non une fin ». Le régime national-socialiste était lui aussi un système juridique, et « il suffit de définir l'homme comme le faisaient les nazis pour que les droits de l'homme s'avèrent compatibles avec Mein Kampf » remarque notre professeur.

Il est vrai que nous sommes entre gens de bonne compagnie, persuadés que ces horreurs sont derrière nous ou très loin de notre si paisible et si démocratique Union européenne. Très loin ? Les Balkans, par exemple, sont à deux ou trois étapes du Tour de France... Hélas, notre bonne conscience et nos excellentes manières sont compatibles avec diverses formes de despotisme. Despotisme du Juge sacralisé, auquel les citoyens ne peuvent s'en remettre car une chose est de juger, une autre est de gouverner selon le libre vouloir du peuple. Despotisme des organisations européennes, fondé sur une idéologie ultra-libérale mais radicalement antidémocratique.

La critique de Jean-Marie Denquin est implacable. C'est pourquoi elle est salutaire.

B. LA RICHARDAIS

(1) Jean-Marie Denquin, *La monarchie aléatoire. Essai sur les constitutions de la 1^{re} République*, collection Béhémioth dirigée par Denis Alland et Stéphane Rials - PUF. 2001 - prix franco : 14,96 € (98.13 F).

Dieu et Régis Debray

Depuis sa *Critique de la raison politique* (1981), on savait que la question religieuse était au cœur de la pensée de Régis Debray, qui avait fait alors la rencontre décisive d'Auguste Comte... Et oui, le fondateur du positivisme était celui des penseurs d'hier qui avait le mieux compris que le corps social se devait de réinventer en toute hâte ce Dieu qu'il avait fait disparaître. Inventeur de la médiologie, son disciple n'a cessé de scruter et d'inventorier la pensée divine dans l'image, avec cette pertinence que lui donnent les meilleures références. Il fallait que l'itinéraire du médiologue débouche un jour sur une tentative pour retrouver l'itinéraire de Dieu dans l'histoire. Voilà qui est accompli, de la plus heureuse façon. Le théologien sera le dernier à se plaindre d'un travail qui n'ayant pas, en termes scolastiques, le même *id quo* (c'est-à-dire le point de vue) n'en concerne pas moins le même *id quod* (c'est-à-dire l'objet). Sans doute cet objet demeure-t-il largement non identifiable, parce qu'il n'est pas ratifié et reconnu par une foi. N'empêche qu'il est bien là, présence-absence dans le cours de l'histoire, et absolument indispensable à l'humanité qui, sans lui, n'aurait pu, tout simplement, exister.

Étrange aventure, dira-t-on, de la part de quelqu'un qui demeure agnostique déclaré, que ce parcours à la recherche d'un inconnu. Sans doute, mais depuis la *Critique*, la recherche de Régis Debray s'est singulièrement précisée, à cause de l'instrument d'investigation qu'il a forgé. La médiologie n'est pas une discipline aléatoire. On s'en persuade à lire cet itinéraire qui, d'un bout à l'autre, se nourrit des recherches scientifiques les plus pointues. Ironiquement, l'auteur indique qu'en matière religieuse « prévaut dans les milieux laïcs ou athées une inertie passiste (les milieux dits cultivés n'étant pas les moins crédules) ».

C'est que selon la formule anselmienne, *fides quaerem intellectum*, l'intelligence est intimement associée à la foi, et que par ailleurs, selon une expression chère au père de Lubac « Dieu se dit dans l'histoire ». L'essentiel du labeur de Régis Debray consiste à relever dans le cours du temps les signes et les traces de l'affirmation de Dieu, qui ne soit pas de purs moyens matériels au service d'une révélation, car leur nature modifie le Message. « S'il était possible de filmer l'invisible, on s'apercevrait qu'il n'arrive pas jusqu'à nous dans l'état où il était parti. Son transport l'a transformé. Les passeurs prélèvent leur dime sur ce qu'ils nous font passer, et qui n'existerait pas sans eux. » Ce n'est sûrement pas la tradition judéo-chrétienne qui s'inscrit en faux contre l'interprétation médiologique du religieux, car elle est structurée de part en part par une histoire qui s'élabore, une révélation qui se précise, éventuellement grâce à des révolutions non pas astrales, mais trans-historiques. On ne s'étonne donc pas que la chronologie biblique soit actuellement en plein bouleversement, et que des figures aussi importantes qu'Abraham et Moïse soient complètement réinterprétées, les sciences historiques imposant une mise au point générale qui ne saurait déstabiliser la foi. Bien au contraire, l'arrière plan nouveau qui se dessine ne met que mieux en valeur la façon dont « le théologique a

dû décaler de l'historique ». Le monothéisme n'est pas apparu une fois pour toute, et dans un état métaphysiquement pur. Il lui a fallu traverser bien des épreuves, avant de se détacher d'un certain nombre de contingences et d'appartenances. J'ajouterai qu'il n'est pas sûr qu'au moment du basculement chrétien, les jeux soient vraiment fixés, le judaïsme n'ayant pas encore pris tous les traits qu'il a revêtus depuis. Mais c'est un sujet d'intense polémique.

Il nous faut passer sur les pages si riches à propos du décollage « alphabétique » et tout ce que Régis Debray dit du bien considérable accompli dans la transformation « du sacré ésotérique en service public ». Dieu est désormais du domaine de la raison, et non du magique, et comme tel il entre dans un débat où il pourra être éventuellement nié. Le médiologue est là dans son milieu et il éprouve une vraie jubilation à enquêter sur les formes où se transporte un divin « portatif mais encore casanier ». Sautons donc les siècles pour revenir à ce qui fait polémique : le décrochage chrétien. Sur ce point précis, j'esquisserais un désaccord sur lequel je ne puis pleinement m'expliquer. Il me semble que Régis

Debray est lié à la problématique dix-neuviémiste de l'invention du christianisme par les disciples. Sans doute peut-il se réclamer du précédent d'Abraham et de Moïse « inventés » par leur postérité. Mais le problème n'est pas de la même nature. Il s'agit, en effet, de déterminer ce qui a produit la rupture au sein d'une commune destinée. L'idée renanienne, nietzschéenne, comtienne, celle d'un Paul inventeur du christianisme ne tient pas, simplement parce que si l'apôtre a « inventé » la théologie chrétienne, ce n'est qu'à partir d'un événement décisif qui de persécuteur qu'il était l'a fait adepte de la foi qu'il exérait, cet événement fait toute la différence. De ce point de vue c'est l'histoire qui me paraît s'imposer contre les impasses d'une exégèse qui s'épuise à construire un objet qui la fuit.

Le médiologue ne peut que se passionner à l'étude des performances de la propagande chrétienne, non sans la comparer à la vitesse supérieure de l'expansion musulmane. Son regard se fait plus constitutionnaliste lorsqu'il décrypte la formalisation ancestrale, voire cléricale de la foi nouvelle, qui débouche sur la séparation laïque moderne : « Pour pouvoir, comme Augustin, subordonner l'ordre de la chair à l'ordre de l'esprit, de la cité terrestre à la cité de Dieu, il faut commencer par les dissocier. » Régis Debray, en tant que politique est prémuni contre la tendance joachimiste (au sens de Joachim de Flore) qui dévalorise ou exténue la forme institutionnelle pour mieux libérer la pure communion de l'Esprit...

Mais un livre aussi riche que le sien réclamerait de multiples discussions, qui pour être ciblées sur une époque, n'en sont pas le détail. Par exemple, je ne suis pas convaincu par tout ce qu'il dit des rapports de la Réforme et de la Bible. Il reprend une thèse habituelle, à mon sens déstabilisée par une étude plus distanciée des conflits du sixième siècle. Mais, en dépit de désaccords, à débattre, il m'est impossible de ne pas avouer mon intérêt, et plus encore mon admiration, pour son labeur de fond, auquel ses qualités d'écrivain confirment une dimension supérieure, parce qu'elles n'ont rien à voir avec un esthétisme trompeur. La belle écriture, savante, questionneuse, subtile de Régis Debray sert admirablement une œuvre de déchiffrement qui fait surgir cet être mystérieux qu'est l'homme.

Régis Debray - « Dieu, un itinéraire ». Le champ médiologique. Éditions Odile Jacob - prix franco : 25,60 € (167,92 F).

par Gérard Leclerc



Frédéric Grendel

Notre ami Frédéric Grendel est décédé le 25 novembre dernier et nous lui avons rendu hommage dans le numéro 783 de *Royaliste*. Nous publions aujourd'hui le beau texte que Philippe de Saint Robert, son vieux compagnon de lutte, a lu lors de ses obsèques en l'église de Maussane-les-Alpilles.

Nous avons perdu, avec Frédéric Grendel, un ami incomparable, un être rare, exigeant, fidèle, pudique jusqu'au secret, parfois fantasque, inattendu, qui disait si souvent des choses qui surprennent ; qui aimait la vie, qui pourtant prit si peu de soin de lui qu'un beau jour, un vilain jour plutôt, la maladie s'est imposée de toute part : qu'en sut-il ? Encore un secret.

Dans *Soixante soleils*, cet admirable récit de la mort d'un poète, où tout est comme expliqué d'avance, on lit dès le premier chapitre : « Le soleil était là au-dessus de la mer, arrêté dans sa course, immobile. Le domestique de l'hôtel avait replié le transatlantique, et Henri - c'est le nom du poète -, déjà mesurait le cercle d'or. (...) En septembre, une étoile de sang s'était formée au plus profond de sa poitrine. L'expression paraît lourde et précieuse, mais c'est ainsi

qu'il éprouva son mal. Astre noir et froid, astre de sang comme un coup de poing. J'ai peur. Le lendemain, il sut que la mort ne viendrait pas comme un voleur. »

Frédéric Grendel, nous le savons, avait des dons de médium : *Soixante soleils*, publié en 1969, est bien ce récit de la mort d'un poète. Et il était avant tout un poète : « Il se croyait tabou, il se croyait dieu. La surprise de dieu prenant sa fin prochaine n'aurait pas été plus grande que celle d'Henri dans l'escalier de Britt. » Son ami Pierre-Jean Jouve avait écrit : « Selon cette définition qui remonte à la science des anciens, la Poésie tient sous son influence, par rayons droits et obliques, tous les autres arts de l'homme. »

Le soleil, la mer qui se fige, reparaissent dès le début de *Palme*, son dernier et grand roman, auquel il avait mis en exergue cette phrase de Goethe que je lui avais sug-

gérée : « Nul ne se promène impunément sous les palmes ». *Palme* commence ainsi : « La mer parfois se fige et le soleil, arrêté, paraît soudain plus jaune. Devenus fixes, les oiseaux dessinent dans la transparence du jour un autre zodiaque. Alors le temps est aboli. Variable, la mort parcourt son royaume ; puis l'intruse s'éclipse. Ce n'est que partie remise. Contre la vitre, une abeille bourdonne déjà. Apparemment vie et songe recommencent. »

Chez Frédéric Grendel, vie et songe ont été, toujours une même pensée, toujours menés de concert, au point parfois de désorienter son entourage étonné ou inquiet ; mais c'était son bonheur, sa façon d'être, comme ce héros de Rilke qu'il aimait tant à citer, Malte Laurids Brigge : « Et nous allons et venons ainsi, rائلeurs et moitié de nous-mêmes, ni réels, ni acteurs », mis en exergue à *Entre deux visages*, ce roman, ce premier roman écrit à vingt ans avec lequel commence le mystère Grendel, qui ne s'achève pas ici.

Tel on le retrouve dans cette page de *Soixante soleils* où tout est dit, et qu'on peut sans gêne relire dans cette maison de Dieu :

« Et pourtant il inclinait chaque jour davantage vers l'existence de Dieu. Les hom-

mes de notre temps croient plus volontiers aux soucoupes volantes qu'à Dieu. Et quand ils ont la foi, ils font de Dieu une sorte de soucoupe volante. Dans toute religion il y a magie. A tous les degrés. C'est le miracle qui emporte la conviction. Or, s'il existe, Dieu ne saurait être magique. Le magicien imite Dieu. Enfin ce dieu-là que l'homme a fini par créer à son image. Par projeter dans le ciel. Et qu'il adore. C'est Narcisse qui a inventé Dieu. Un dieu fabricant. Le temps, l'espace, les étoiles, les oiseaux, les fleurs, l'homme sortent de son usine. De l'infini, l'homme a fait un faiseur de fini. D'instinct, il a mis des bornes à l'éternel. Pour comprendre le problème, il en a faussé les données. Dieu est autre. Absolument autre. Il est hors du temps, hors de l'espace, hors de l'homme. Hors tout. Hors des sentiers battus. La mort est le plus battu des sentiers. A un dieu de naissance, nous avons préféré un dieu de mort. C'est plus commode. Confusément, Henri tentait d'imaginer ce que serait un dieu véritable, mais il était bien tard. »

Cette tardive rencontre vient de se faire. A la publication de ce livre, il reçut le témoignage d'un autre poète, qui lui-même allait bientôt mourir, et qu'il tenait pour un poète de l'histoire. Le voici : « Mon cher Frédéric Grendel. - Dans cette âme sans espoir au milieu de ce monde immobile qu'illuminent Soixante soleils, que de leurs vivantes et fugitives éclairent la fin d'un homme condamné ! Combien votre talent rend émouvante sa vaine et nostalgique contemplation ! Je vous en remercie très sincèrement, car il est doux et amer d'être transporté aussi loin par un aussi si simple récit. »

Ce qu'a exprimé là le général de Gaulle, avec cet art inimitable qu'il avait d'aller à l'essentiel, nous le ressentons tous aujourd'hui.

Philippe de SAINT ROBERT

Bibliographie

La plupart des livres de Frédéric Grendel sont malheureusement épuisés. Restent disponibles :

- *Palme*, roman - Flammarion. 1983 - prix franco : 12,70 € (83,31 F).
- *Le Traité de paix* suivi de *La Cérémonie*, romans - Flammarion. 1985 - prix franco : 13,80 € (90,52 F).
- *Quand je n'ai pas de bleu, je mets du rouge*, essai - Fayard. 1985 - prix franco : 11,45 € (75,11 F).
- *Raymond Barre ou les plumes du paon*, pamphlet - Régine Deforges - (plus que quelques exemplaires disponibles) prix franco : 10,70 € (70,19 F).

AVIS

- ✎ Nous informons nos lecteurs qu'en raison du passage à l'euro, nous ne pouvons accepter les chèques libellés en francs que s'ils sont datés d'avant le 31 décembre 2001.
- ✎ Bien entendu, nous continuons à accepter les paiements en espèces en francs.
- ✎ Enfin nous rappelons à nos correspondants étrangers que nous n'acceptons plus les chèques domiciliés sur des banques hors de France et qu'ils doivent utiliser les mandats postaux internationaux.

MAINE-ET-LOIRE

Une conférence-débat sur le thème :

« Non, l'euro n'est pas une fatalité »

aura lieu à Angers le vendredi 11 janvier, à 20h30 à l'Hôtel Bleu Marine, 18 bd Maréchal Foch, avec la participation de Bertrand Renouvin et de Jean Narquin, député honoraire.

Cette conférence est organisée par la NAR en collaboration avec le collectif "Vive le franc", le comité "Gardons le franc" et l'association des habitants de la cité Salpinte.

SOUSCRIPTION

Notre souscription annuelle est close depuis longtemps déjà, mais nous recensons ci-dessous les dons de quelques retardataires. Le montant de cette liste sera affectée à la souscription de l'année que nous lancerons au printemps.

Liste des souscripteurs

Maurice Asta Richard 100 F - Josette de Beaune 50 F - Philippe Favre 500 F - L.G. (Maine et Loire) 215 F - Pascal Jagusinski 100 F - Jean-Marc Joubert 35 F - F.K. (Rhône) 300 F - Anicet Le Pors 50 F - Christian Lecocq 100 F - Etienne Ozenne 40 F - Olivier-Henri Pflister 50 F - Daniel Rietsch 300 F - Jacques Roue Daeron 25 F - Martine Roynard 100 F - Daryush Shayegan 300 F - Christophe Sur 200 F.

Total de cette liste : 2465 F

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : royaliste@multimania.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

ÉPINGLETTES

Nous proposons différents modèles d'épinglettes (pin's) vendues au prix de 6 € (40 F) pièce (franco de port).

► **Buste de Louis XVI** (vieux or ou vieux argent) - 23 mm de haut.

► **Buste de Marie-Antoinette** (vieux or ou vieux argent) - 23 mm de haut.

► **Fleur de lys** (vieux or ou vieux argent) - 17 mm de haut.

► **Double cœur vendéen** (vieux or, doré ou argenté) - 24 mm.

► **Armoiries de Jeanne d'Arc** (émail or et argent sur fond bleu) - 16 mm de haut.

► **Blason de France** (trois fleurs de lys or sur émail bleu) - 10 mm de haut.

► **Armes de France avec devise Montjoye St Denis** (émail bleu et or sur fond blanc) - 12 mm de haut.

► **Insigne de l'association des Amis de la Maison de France** (fleur de lys dorée sur hexagone bleu) - 20 mm de haut.

► **Cœur chouan** (émail rouge sur fond blanc) - 15 mm de haut.

► **Ne pas oublier de préciser la couleur le cas échéant.**

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (50 F - 7,65 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F - 4,60 €).

● **Mercredi 9 janvier** : Ancien conseiller de Mikhaïl Gorbatchev au Comité central du Parti communiste soviétique puis au Kremlin, **André GRATCHEV** est reconnu comme un excellent connaisseur de la politique russe, dont les familiers de nos réunions ont déjà pu apprécier les analyses. Il revient parmi nous pour élucider « Le mystère Gorbatchev ». Comment cet apparatus modèle, fabriqué par un appareil totalitaire, est-il devenu un dissident de l'intérieur, puis l'auteur d'une gigantesque changement qui a conduit l'Union soviétique à sa perte ? Pourquoi a-t-il été célébré au-delà de toute mesure, puis détesté et rejeté ? Que furent la vie

personnelle, les sentiments et les pensées intimes de cet homme, lorsqu'il était l'un des plus puissants du monde, et qu'est-il devenu ? A toutes ces questions, André Gratchev répondra par des réflexions et un témoignage d'un intérêt exceptionnel.

● **Mercredi 16 janvier** : Journaliste au *Nouvel Observateur*, écrivain, éditeur, **Jean-Claude GUILLEBAUD** constate dans son dernier ouvrage que l'idée d'humanité et l'homme lui-même sont aujourd'hui menacés. Outre la révolution économique et la révolution numérique nous assistons en effet à une troisième révolution, génétique celle-là, qui se conjugue avec les deux autres. Telle est la source de l'inquiétude actuelle alimentée par les dernières manipulations génétiques et les tentations eugéniques. Saurons-nous résister à des dangers, dont nous n'avons pas encore mesuré l'ampleur, et sauver par là même « Le principe d'humanité » ?

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une « carte d'abonné » (50 F - 7,65 € pour l'année)

CONGRÈS

Le Congrès de la NAR aura lieu le dimanche 14 avril. Rappelons que le Congrès rassemble les membres du Comité directeur, ceux du Conseil national ainsi que des cadres du mouvement désignés par le Conseil national. Les thèmes retenus pour le congrès de cette année sont

« Le système d'enseignement : quelles orientations choisir ? » et « Réflexion sur la fonction présidentielle ». Tous les adhérents sont invités à participer aux travaux préparatoires du Congrès et en particulier à ceux de la Commission Nationale du Projet qui se réunira le 13 avril.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :
Adresse électronique :
désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :
« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

La monnaie du despote

Les militants de tous bords sont particulièrement exposés à la paranoïa : il est toujours tentant d'attribuer ses propres échecs à de noirs complots. Pour les écrivains, c'est pire !

Le risque d'interprétation délirante est donc redoublé lorsque des militants se font auteurs de livres très engagés. Nous n'avons donc jamais dénoncé l'écrasante propagande qui a précédé le « passage à l'euro », ce qui ne réduit en rien la nature et l'ampleur du phénomène. A cet égard, je m'en remets au jugement d'un professeur de droit public qui observe que la campagne pour le lancement de l'euro est « indépassable » dans son genre : « un bon connaisseur des pays de l'Est avant l'effondrement du communisme a dit que, même en Bulgarie, on n'aurait pas osé aller aussi loin dans le matraquage médiatique et l'unanimité obséquieux » (1).

Cette observation est consternante, quant à l'état de la démocratie. Mais elle donne aussi à espérer car la propagande totalitaire, appuyée sur un système répressif que nous n'avons pas eu à subir, a été incapable de détruire les nations de l'Est européen et d'anéantir le désir de liberté en chacun.

C'est dire que notre combat contre l'euro continue, afin de précipiter l'échec d'une opération technocratique conçue pour écraser les salaires, détruire la protection sociale et réduire au minimum l'administration publique. Il ne s'agit pas pour nous de sombrer dans le fétichisme monétaire, mais de défendre le Politique en tant que tel et

la démocratie. Car il est illusoire de reconnaître que la « construction européenne » souffre d'un « déficit de démocratie », ce qui donne à croire que le trou sera comblé. Les pays de la zone euro sont soumis à un despotisme qui s'affirme hors de tout consentement populaire et qui est inscrit dans les statuts de la Banque centrale européenne et des banques centrales nationales



qui agissent hors de tout contrôle démocratique.

La mise en circulation de l'euro, sans que les peuples l'aient décidée, est destinée à accroître l'emprise despotique d'une minorité politico-financière sur les nations et les peuples. En France, l'État a successivement perdu le contrôle de la politique commerciale, de la politique budgétaire (en signant le Pacte de stabilité, lui aussi conclu sans consentement populaire), de sa politique monétaire extérieure, de sa politique du crédit, de sa politique des prix, de sa politique de change et les oligarques français nous annoncent que les Parlements nationaux seront bientôt contraints de

renoncer à leur droit de fixer l'impôt.

Nous ne nous laisserons pas intimider par les « dates-butoir », nous ne céderons pas à cette prétendue fatalité que brandissent toutes les propagandes totalitaires. Un peuple peut toujours briser la contrainte monétaire, mais c'est souvent par la violence comme on le voit en Argentine. Le peuple français peut porter au pouvoir, l'an prochain, des dirigeants politiques décidés à réformer la Constitution, afin que le Parlement ne soit plus la chambre d'enregistrement des directives bruxelloises. Et le peuple français peut exiger, par la révolte si besoin est, que notre droit politique constitutif soit à nouveau respecté.

Car la conséquence du despotisme européen et de la contrainte monétaire qu'il cherche à durcir, c'est le viol de l'article 3 (« Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation ») et de l'article 6 (« La loi est l'expression de la volonté générale ») de la Déclaration de 1789 ; c'est le viol de notre Constitution dans son article 3 (« La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum ») dans son article 5 (le président de la République « est le garant de l'indépendance nationale »), et dans son article 20 : « Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation ». Pas la BCE, Ecofin, l'Eurogroupe et « les marchés » : le Gouvernement français.

Le despote et sa monnaie ? Ou la France et son Gouvernement ? Le choix n'est pas difficile.

Bertrand RENOUVIN

(1) Jean-Marie Denquin, auteur d'un ouvrage dont nous rendons compte en page 8. Grâce au dévouement des militants de la NAR et aux efforts des éditions du Rocher, nous sommes certainement les moins à plaindre parmi tous ceux qui ont tenté l'an dernier de faire connaître leur hostilité à l'euro.